

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 53292

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EGR BATIMENT ET TRAVAUX PUBLIQUES » en abrégé «EGRBTP »

<u>Siège social :</u> ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE LOT 2578 ILOT 281, 21 BP 729 ABJ 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « EGR BATIMENT ET TRAVAUX PUBLIQUES » en abrégé «EGRBTP ».

<u>Objet:</u> bâtiments et travaux publics, suivi de travaux de chantiers, tous travaux de réhabilitation de bâtiment et de ravalement de façade, électricité bâtiment, maçonnerie, ferraillage, menuiserie coffrage

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE LOT 2578 ILOT 281, 21 BP 729 ABJ 21

GERANT: Monsieur ESMEL GNAGNE ROBERT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21265 du 20/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19829 du 20/08/2018

